



## Communiqué de presse

### **Evénement – Réforme de l'étiquetage alimentaire : Comment promouvoir des choix avertis ?**

**Bruxelles, 3 mai 2010** – La Fondation Louis Bonduelle a organisé un déjeuner-débat au Parlement européen à Bruxelles le jeudi 28 avril afin d'évaluer, avec du recul, la portée de la proposition de règlement sur l'Information des consommateurs sur les denrées alimentaires et ses implications sur l'évolution des comportements alimentaires des Européens.

Parrainé et modéré par la députée européenne Bernadette Vergnaud, ancienne Rapporteuse sur le texte, ce déjeuner a rassemblé les acteurs clés du dossier, parmi lesquels Renate Sommer, Rapporteuse sur la proposition, Michel Dantin, Eurodéputé français membre de la Commission de l'Agriculture, Eric Poudalet, Directeur en charge de la sécurité alimentaire au sein de la Commission européenne, Basil Mathioudakis, Chef d'unité en charge des questions de législation alimentaire, de nutrition et d'étiquetage au sein de la DG SANCO, ainsi que plusieurs représentants d'Etats membres et d'associations et fédérations européennes. Tous les ingrédients étaient donc réunis pour faire de ce déjeuner-débat un succès.

**Plus de questions que de réponses** - Pour la députée Bernadette Vergnaud, « les échanges d'aujourd'hui ont confirmé que le dossier de la réforme de l'étiquetage alimentaire était d'une très grande complexité. Chaque jour, nous entendons des remarques pertinentes concernant la limite de telle ou telle mesure nouvelle proposée ». Selon Christophe Bonduelle, Président de la Fondation Louis Bonduelle, « l'étiquetage de la valeur nutritionnelle des aliments aux 100 grammes peut par exemple manquer de pertinence dans la mesure où les légumes sont pénalisés par ce système. Ainsi, selon cette référence aux 100g, on arriverait au paradoxe suivant : le beurre pourrait alléguer la présence de certaines vitamines et non les légumes, tandis qu'une référence à la portion, soit 10g de beurre et 150 à 200g de légumes, serait conforme aux recommandations nutritionnelles des Etats membres ». Bien que consciente des limites de tous critères de comparaison, la Rapporteuse a tenu à indiquer qu'« il est important toutefois de trouver de tels critères, et l'étiquetage aux 100 grammes est une référence reconnue. Au-delà de cette question, il est bien sûr évident que le texte adopté comporte certaines lacunes, mais le Conseil est aussi là pour peaufiner le futur règlement ».

**Rien ne pourra se faire sans une éducation à l'alimentation saine dès le plus jeune âge** – Pour l'Eurodéputé Michel Dantin, *«il faut apprendre aux jeunes à choisir leurs aliments et les inciter à exercer des activités physiques dès le plus jeune âge. C'est par l'éducation que nous réglerons les problèmes de santé liés à la mauvaise alimentation»*. Christophe Bonduelle a également estimé que *«la pédagogie sur les bienfaits d'une alimentation saine dès le plus jeune âge s'avère très efficace. En effet, les goûts se forment très tôt, en partie même dès le stade du fœtus ! Or, il suffit parfois de montrer aux enfants comment les légumes poussent pour leur donner envie d'en consommer tout au long de leur vie !»*. Ce sentiment a été largement partagé par les participants, dont Marie-Christine Lefebvre, Secrétaire Générale de la Fédération européenne de la restauration collective concédée (FERCO), pour qui *«croire que l'étiquetage alimentaire peut faire évoluer le comportement des consommateurs sans éducation préalable est une vue de l'esprit»*. Du reste, Eric Poudelet a précisé que *«la finalité de la proposition de la Commission était très modeste ; elle n'est qu'un moyen parmi d'autres de lutter contre la malnutrition. Elle vise simplement à permettre aux consommateurs d'être convenablement informés sur les caractéristiques des produits qu'ils achètent»*.

**Education à l'Europe et à la bonne alimentation : même combat ?** – Bernadette Vergnaud a conclu l'événement en dressant un parallèle intéressant : *«Les manques en termes d'éducation à l'alimentation saine et à l'Europe au stade de l'enfance sont très similaires. Il appartient aux pouvoirs publics de mettre l'accent sur ces deux pans d'éducation trop souvent négligés»*.

**-FIN-**

### **La Fondation Louis Bonduelle en quelques mots**

La Fondation Louis Bonduelle est un organisme à but non lucratif dont la mission est de faire évoluer durablement les comportements alimentaires des Européens en mettant les bienfaits des légumes au service de l'intérêt collectif. Créée en 2004, elle entend agir sur le long terme en apportant concrètement à tous, les moyens de faire entrer les légumes dans leur quotidien, de façon utile, réaliste et séduisante.

Son programme s'articule autour de 3 axes :

- Informer et sensibiliser
- Soutenir et aider la recherche
- Agir sur le terrain

Découvrez plus d'informations sur la Fondation Louis Bonduelle sur son site internet : [www.fondation-louisbonduelle.org](http://www.fondation-louisbonduelle.org)